

Sports collectifs 2024-2025 Consignes aux capitaines

Programme

- Le programme de chaque semaine vous sera envoyé par mail la semaine précédente, il est à vérifier et à diffuser auprès de vos équipiers-ères.
- Les calendriers généraux sont en ligne dans l'agenda de notre site sport-u-paysdelaloire.com et sur http://sportco.abyss-clients.com/rencontres. (filtrer sur Ligue Pays de la Loire / site de Nantes).

Horaires

- Commencer les matchs à l'heure prévue sur le calendrier.
- L'équipe non présente sur le terrain 15 min après l'heure prévue est déclarée forfait.
- Quand 2 matchs sont prévus à suivre et que le 1^{er} a du retard, le score sera entériné avant la fin du temps réglementaire afin de permettre au match suivant de commencer à l'heure.
- Ne pas dépasser les créneaux alloués

Licences et feuilles de match

- L'équipe nommée la première sur le calendrier fournit la feuille de match (disponible ici)
- Remplir la feuille de match <u>avant</u> de commencer la rencontre.
- Présenter les licences FFSU (listing admis) <u>et</u> les cartes d'étudiant.
 Si une équipe présente un joueur non licencié, elle perd le match (tolérance jusqu'au 8 nov.)
- Un joueur évoluant dans une équipe ne peut plus jouer dans une équipe de niveau inférieur.

Arbitrage

- Si aucun arbitre n'est présent, c'est à l'équipe nommée en 1^e sur le calendrier d'arbitrer (arrangement possible entre les équipes).
- Seuls les arbitres désignés et inscrits auprès de la Ligue du Sport U peuvent être indemnisés.

Matériel et installations

- Vous devez <u>récupérer les cartes a'tout</u> pour accéder aux installations sportives à la **Direction** des Sports à la Mairie de Ville d'Angers, 86 rue du Mail, 1^{er} étage bureau 100B (entrée du personnel, pas d'accueil au Rez-de-Chaussée). Ne pas oublier de les rapporter dans les 48h!
- Une fiche de mise à disposition de l'installation (lieu, date, heure) vous sera transmise par la LSU (ligue sport U) par mail le mercredi. Vous devrez l'avoir avec vous afin de justifier votre présence en cas de contrôle.
- Prévoir vos propres ballons pour l'échauffement et les matchs.
- Sortir le matériel avant les matchs et le ranger après.
- Laisser les terrains et les vestiaires dans un bon état de propreté.
- L'alcool est interdit dans l'enceinte des installations (joueurs et supporters).



Résultats

A la fin du match, l'arbitre désigné (ou à défaut l'équipe nommée en 1e) communique obligatoirement à la Ligue du Sport U le résultat (sms 07.69.40.01.12) et dépose ou envoie la feuille de match à la Ligue dans les 24h (mail, courrier) par mail à scivique-angers@sport-u.com..

Forfaits et reports

- **Prévenir la Ligue du Sport U**, l'équipe adverse et l'arbitre s'il y en a un, au moins 24h avant la date prévue de la rencontre : 07.69.40.01.12 ou 02.40.94.49.50
- 2 reports maximum autorisés par phase de championnat.
- La Ligue du Sport U ne gère pas les reports La recherche de terrain et d'arbitre incombe à l'équipe demandeuse.

Règlement complet, infos et calendriers

• https://sport-u-paysdelaloire.com/calendrier-dangers